

NORMES TECHNIQUES : SPOTS RADIOS

DURÉE DU SPOT RADIO DE SPONSORING : 20" précises (y compris les signatures)

N.B. Les spots diffusés sur la RTBF sont obligatoirement des multiples **exacts** de 5 secondes 000 millisecondes (5,000 - 10,000 - 15,000 - 20,000 - 25,000 - 30,000 - 35,000 - 40,000 etc.)

RÉALISATION DES SPOTS RADIO PAR LES CELLULES DE PRODUCTION RTBF

Les cellules de production RTBF peuvent produire pour vous les spots de sponsoring, au prix de 300 € HTVA le spot de base et de 100 € HTVA par adaptation du spot de base.

Pour la réalisation des spots radio par une des cellules de production RTBF, il faut envoyer votre proposition de texte, et éventuellement de décor sonore, **20 jours ouvrables avant l'antenne.**

- La Première Christophe Goffaux 02/737.27.80 chgo@rtbf.be
- Tipik Titouan Vanandruel 02/737.28.12 tiva@rtbf.be
- Musiq'3 Fany Grégoire 0472/29.38.26 fgr@rtbf.be
- VivaCité Yves Vranckx 065/32.70.02 viva.preprod@rtbf.be
- Classic 21 Laurent Delvaux 065/32.72.58 dela@rtbf.be

ÉLÉMENTS À COMMUNIQUER À LA PRODUCTION

Proposition de texte de 20 secondes, à une voix, ou les éléments qui doivent impérativement être cités : la signature de la chaîne partenaire ou support, titre de l'événement, dates, lieu, bref descriptif, n° de téléphone et/ou site internet (si adresse simple) pour les infos et/ou réservations, partenaires médias ou institutionnels qui doivent être cités (maximum 3 partenaires)

Proposition de musique libre de droits à utiliser pour le spot : vous pouvez nous l'envoyer au format wav ou mp3 de bonne qualité (nous nous réservons le droit d'utiliser ou non cette musique en fonction de son adéquation avec le profil musical de la chaîne).

La RTBF peut choisir une musique adéquate pour vous dans des **librairies musicales de tous styles.**

SPOT(S) RADIO(S) À TRANSMETTRE PAR L'ORGANISATEUR EN FICHER ÉLECTRONIQUE « .WAV » (les fichiers MP3 ne sont pas autorisés) :

Fichier WAV PCM linéaire - 44.1 Khz ou 48 Khz (au choix) - 16 bits - stéréo

Niveau audio à -9 dbFS

Pour ceux qui travaillent en 44.1 khz : ne pas changer de fréquence d'échantillonnage lorsque le son est à 0 db car des saturations peuvent apparaître ! Il faut d'abord ramener le niveau à -9 db et ensuite faire la conversion en 48 khz et enfin vérifier si le niveau est toujours à -9 db. Bien entendu, s'il était remonté à -7 db par exemple, ramenez le niveau final à -9 db encore une fois.

DÉLAI DE LIVRAISON au minimum 10 jours ouvrables avant le démarrage souhaité des campagnes

LES SIGNATURES DES CHAÎNES ET DES SPONSORS DANS LES SPOTS RADIO

(sauf contre-indications éventuelles émanant de votre contact sponsoring RTBF).

Sur la chaîne partenaire, **mention sonore en ouverture de spot**

« La chaîne radio partenaire et (si sponsoring TV) la chaîne TV partenaire présente(nt) »

Sur la chaîne support, **mention sonore en fin de spot de type**

« avec La chaîne radio support et (si sponsoring TV) la chaîne TV partenaire ».

Citation de maximum 3 sponsors de l'événement en fin de spot uniquement

Citation gratuite des médias et des institutionnels

Droits d'asile pour citation de sponsors privés dans les spots

Droits d'asile de 15% du montant de la campagne pour un sponsor privé,

Droits d'asile de 20% à partir de 2 sponsors privés, à payer à la RMB préalablement à la diffusion.

FILÈRE D'ENVOI DU MATÉRIEL SI LES SPOTS SONT FOURNIS PAR VOS SOINS

Si la planification radio est assurée par la RTBF (précisé dans convention)

Envoi du matériel par courriel à la planification promo RTBF : planifpromo@rtbf.be

Mai BARAS : planification RTBF (La Première, Musiq'3, VivaCité, Tipik et Classic 21) –
065/32.71.92

Le courriel précisera TOUS les détails nécessaires : Nom complet du(des) spot(s), Numéro de contrat de sponsoring RTBF.

La planification des spots est assurée automatiquement par les planificateurs RTBF sur base des dates de diffusion arrêtées lors des négociations du partenariat.

Si la planification radio est assurée par la RMB (précisé dans convention)

(c'est systématiquement le cas en cas d'achat RMB ou de citation de sponsors privés)

1/ Réserver obligatoirement via www.mayaweb.be les espaces radio à planifier par la RMB, dès réception de la convention de sponsoring auprès de Martine Millet

Martine MILLET, PLANNING EXECUTIVE PARTNERSHIPS – 02/730.44.31 – m.millet@rmb.be

Si vous n'avez pas de login envoyez un mail à m.millet@rmb.be pour en demander un

2/ Envoi du matériel par connexion à : www.mayaweb.be

Si le producteur du spot dispose déjà un **login** et **password** il ne lui reste qu'à charger le spot.

Si le producteur du spot n'a pas encore de login et password, il doit d'abord s'enregistrer en suivant le lien « **Not yet registred** » sur la page d'accueil de mayaweb.

Nous recommandons l'usage des browsers suivants : Firefox et Google Chrome.

Si vous rencontrez des soucis :

JOSEPH SINISI, TECHNICAL EXECUTIVE RMB – 02/730.44.66 j.sinisi@rmb.be

Tout spot doit obligatoirement être envoyé au préalable à la RTBF pour vérification de la conformité des citations à l'adresse unique batmat@rtbf.be

NORMES TECHNIQUES : SPOTS TÉLÉVISION

DURÉE DU SPOT TV DE SPONSORING : 20" précises (y compris les signatures)

N.B. Les spots diffusés sur la RTBF sont obligatoirement des multiples **exacts** de 5 secondes 000 millisecondes (5,000 - 10,000 - 15,000 - 20,000 - 25,000 - 30,000 - 35,000 - 40,000 etc.)

DÉLAI DE LIVRAISON au minimum 10 jours ouvrables avant le démarrage souhaité des campagnes

Les signatures des chaînes et des sponsors dans les spots TV

(sauf contre-indications éventuelles émanant de votre contact sponsoring RTBF).

Mention visuelle et sonore en ouverture de spot

« La chaîne TV partenaire et la chaîne radio partenaire présentent »

Dans le packshot final du spot mention visuelle uniquement

Reprise des logos des chaînes RTBF partenaires et support dans le packshot final du spot + logos éventuels des partenaires presse et institutionnels de l'événement

Un ou plusieurs sponsors peuvent être associés aux campagnes de publicité par l'apparition de leur logo en fin de spot pendant une durée non scindable de 5" et pour un spot de 20". Ces logos pourront apparaître de manière dynamique dans une surface qui n'excédera pas

- 1/5 d'écran pour 1 à 3 annonceurs
- 1/4 d'écran pour 4 annonceurs
- 1/3 d'écran pour 5 annonceurs et plus

Droits d'asile pour citation de sponsors privés dans les spots

Droits d'asile de 15% du montant de la campagne pour un sponsor privé,

Droits d'asile de 20% à partir de 2 sponsors privés, à payer à la RMB préalablement à la diffusion.

FILIÈRE D'ENVOI DU MATÉRIEL

RMB accepte uniquement les livraisons de spots TV en format D-MAT HD. Il est demandé : 1 fichier D-MAT HD par version de spot

Les avantages du système D-MAT HD : qualité vidéo irréprochable, sécurisation du transfert, métadonnées, coûts réduits et un accusé de réception électronique qui certifie la bonne réception du spot TV par la régie.

Liste des maisons de postproduction qui pourront assurer la conformation de vos spots aux normes D-MAT HD sur base de vos masters, cassettes ou fichiers originaux, ainsi que la livraison à notre régie RMB par liaisons sécurisées : <https://thinkvia.be/fr/d-mat/>

Ce sont uniquement ces maisons de postproduction D-MAT HD qui envoient le matériel à RMB à m.huret@rmb.be Mathias HURET, TECHNICAL EXECUTIVE RMB – 02/730.44.29

FORMAT IMAGE POUR LA RÉALISATION DE VOTRE FICHER MASTER EN HAUTE DÉFINITION (HD)

Taille d'image : 1920 x 1080 pixels - norme 1080i

Fréquence d'image : 25 ou 50 images par secondes - entrelacé - trame supérieure en premier.

Proportions : 16 : 9

Le codec utilisé pour la réalisation du master est à convenir avec votre partenaire D-MAT HD (maisons de postproduction)

FORMAT AUDIO POUR DIFFUSÉS SUR LA RTBF

Niveau sonore à -23 LUFS recommandation R128 - UER/EBU

Fréquence d'échantillonnage : 48 Khz Quantification : 16 bits

Canaux : stéréo

Phase : audio en phase durant au minimum 50% de la durée du spot.

Programme Loudness : niveau sonore subjectif intégré sur 2 périodes de temps

- momentané : M (fenêtres flottantes de 0,4 sec) : maximum -15 LUFS

- intégré : I (totalité du programme) : maximum -23 LUFS Loudness Range : variation de niveau sonore subjectif : libre

Maximum True Peak Level : niveau technique électrique : maximum -1 dbTP

Réserver obligatoirement via www.mayaweb.be les espaces TV à planifier par la RMB, dès réception de la convention de sponsoring auprès de Martine Millet

Martine MILLET, PLANNING EXECUTIVE PARTERSHIPS – 02/730.44.31 – m.millet@rmb.be

Si vous n'avez pas de login envoyez un mail à m.millet@rmb.be pour en demander un

Si vous rencontrez des soucis :

Au sujet des spots : Mathias Huret, TECHNICAL EXECUTIVE RMB 02/730.44.29 - m.huret@rmb.be

Tout spot doit obligatoirement être envoyé au préalable à la RTBF pour vérification de la conformité des citations et logos RTBF à l'adresse unique batmat@rtbf.be